

Résumé pour le prix de thèse pour la ville

Mots-clefs : professionnalités de l'urbain ; écologie ; modernité ; mythe ; épistémologies de l'urbanisme ; savoirs pratiques ; expérimentations méthodologiques.

1. Positionnement de la thèse dans les mutations urbaines et écologiques, la littérature scientifique et opérationnelle

1.1 Quel(s) pouvoir(s) d'agir des praticiens dans l'évolution écologique de leurs métiers ?

L'amplification des phénomènes écologiques et leurs irréversibilités, les mutations des modes de vie par leur écologisation ou numérisation, les doutes démocratiques dans la parole politique notamment sous la forme de savoirs experts, ont accru les vulnérabilités, les incertitudes et les complexités de l'urbain. Les praticiens éprouveraient de plus en plus un sentiment d'inadaptation ou de lacune des savoirs embarqués par l'urbanisme pour saisir ces évolutions. Les crises écologiques auraient transformé sur cette dernière décennie les rapports de confiance liant les praticiens à leurs savoirs de métier. Elles interpelleraient d'autant plus l'entendement aménagiste qu'il préfigure la vision d'une ville maîtrisable par des modèles rationnels, une planification de l'action, une prévisibilité des comportements, une anticipation des risques, etc. (Soubeyran, 2014).

Les praticiens inviteraient alors à un renouvellement prudentiel de leurs méthodes, reconsidérant le rôle des connaissances, modèles et instruments de l'urbanisme dans la situation environnementale actuelle. Loin d'adopter une attitude attentiste, ils s'engageraient dans l'évolution de leurs métiers, en mobilisant d'autres registres de connaissances (disciplinaire, relationnel, coopératif, expérientiel...) selon des critères subjectifs de pertinence, voire produisant des connaissances sur leurs territoires d'intervention (par des enquêtes quantitatives, des entretiens qualitatifs, des ateliers pluriacteurs...).

Cette thèse s'est intéressée à la portée créatrice dont font preuve les praticiens pour renouveler leurs savoirs pratiques, tout en questionnant les conditions épistémologiques pour la reconnaissance de ces savoirs et la politisation des métiers induite. Elle a porté sur les métiers de l'urbain, c'est-à-dire des métiers visant une transformation de la ville par la production de savoirs en opposition à des métiers se caractérisant par leurs opérationnalités : agences d'urbanisme, bureau d'études territoriales, services « prospectives » d'une intercommunalité... Cette thèse n'a donc pas renseigné une nouvelle cartographie des métiers émergents, mais les évolutions des savoirs et des registres de justification dans les métiers de l'urbain.

1.2 Les professionnalités comme engagement par des savoirs hybrides

Cette capacité à diversifier voire hybrider les savoirs, selon des critères renouvelés, est nommée professionnalité. Elle s'incarne par des pratiques expérimentales d'hybridation des savoirs, conduisant les praticiens à justifier une mutation de leur régime d'expertise et de sa reconnaissance.

Etudier les savoirs qui composent les professionnalités nous renseigne sur les compréhensions des enjeux écologiques par les praticiens, leurs représentations d'un devenir territorial

meilleur et la diversification des savoirs qui composeraient désormais l'expertise. Ils dévoilent les arbitrages politiques opérés par les praticiens sur la place et le rôle de leurs métiers dans les devenirs urbains en contexte de crises écologiques. Ainsi, les professionnalités seraient une forme d'engagement par les savoirs, réalisé dans un cadre professionnel mais en dehors des ancrages partisans et syndicaux : des « *formes d'hybridation, sociales, pratiques, intellectuelles, qui se nouent dans l'action même, notamment entre pratiques militantes et activité professionnelle des personnes qui s'engagent.* » (Champy et Israël, 2009, p.7).

1. 3 Une mise sous silence des professionnalités : entre impensé et discrédit

Les professionnalités s'inscrivent dans le registre des pratiques prudentielles qui se révèlent assez peu renseignée par une littérature, scientifique et « professionnelle », pourtant abondante. Ces travaux (ex : Lévy, 2013 ; Bensoussan et Barbier, 2013 ; Soubeyran, 2014 ; Matthey, 2015) se différencient par leur focale sur les pratiques effectives et le sens que les praticiens leur attribuent, plutôt qu'une analyse sur l'efficacité ou conformité de l'action par rapport à des activités prédéfinies ou préfigurées par une finalité *a priori*.

Si les pratiques prudentielles sont par nature difficiles à identifier, elles souffrent surtout d'un impensé dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement, mais aussi dans une partie de la recherche scientifique sur la ville. En effet, la « littérature professionnelle » se révèle plus normative (benchmark, modèle...) voire prescriptive (ex : référentiel de compétence, charte de pratique) des pratiques que descriptive. A cet égard, cette littérature véhiculerait un certain nombre de « *décalages* » par rapport aux pratiques effectives (Jeannot, 2007), occultant notamment l'importance des savoir-être dans les relations avec les élus ou la capacité d'initiative. Les cadres d'interprétation scientifique donneraient aussi peu droit aux pratiques prudentielles, privilégiant l'analyse de savoirs « *formels* » (Schön, 1994) : soit associables à une discipline ou un champ de connaissances, descriptifs d'objet, ou mesurables en termes de résultats. Ils poseraient par exemple les logiques d'action comme un jeu d'acteur avec une structuration institutionnelle.

Cet impensé s'accompagne parfois d'une critique portée sur la nature même de ces pratiques pour leur manque d'opérationnalité ou de formalisme, tout comme les travaux scientifiques qui les traitent sont discrédités pour leur défaut de « *développements empiriques* » (Drouet, 2009). Pourtant, les questionnements dans ces travaux naissent essentiellement de doutes et de problématiques rencontrées par des praticiens lors de situations concrètes. L'analyse de la littérature scientifique témoigne de la prédominance d'une compréhension opérationnelle et interventionniste des métiers liés à la ville (Blanc, 2010).

Ces impensé et discrédit tendent à questionner le rôle de la recherche scientifique dans la reproduction de l'urbanisme, particulièrement pour un champ qui s'est historiquement construit en proximité avec la recherche académique (Claude, 2006). Donald Schön (1994) n'a-t-il pas fondé sa théorie de la pratique créatrice à partir de plusieurs études de cas dont... l'architecture et l'urbanisme ?

2. Démarche de recherche : comment faire émerger le politique en urbanisme ?

2.1 Corps d'hypothèses : les professionnalités de l'urbain comme dépassement de la dialectique Modernité / Mythologie

Bien qu'ils visent une transformation intentionnelle de l'urbain, ces métiers sont surtout caractérisés dans la littérature scientifique et opérationnelle par leurs processus, leurs applications instrumentales, leurs modèles territoriaux, etc., bref leurs arbitrages répondant de justifications techniques et scientifiques posées comme a-politiques. Parmi ces arbitrages, nous relevons des principes d'action, des représentations territoriales et des postures d'expertise récurrents, posés comme des certitudes mais ni empiriquement fondés, ni énoncés comme un portage politique. Or, ces supposées certitudes sont questionnées par les praticiens au regard des crises écologiques, car elles ne correspondaient pas à l'évolution contrainte, initiée ou espérée, de leurs métiers.

Ces allant-de-soi constitueraient les « *schèmes mythologiques* » de l'urbanisme, c'est-à-dire un registre de justification reprenant des motifs mythiques pour orienter nos affects donc l'action (Durand, 1996), qui seraient mobilisés lorsque l'urbanisme peinerait à créer un récit cohérent et continu. Cet usage s'expliquerait par l'adhésion de l'urbanisme au projet politique de Modernité qui pose l'accroissement des connaissances comme facteur d'émancipation et reconnaît à certains savoirs une valeur démocratique (Rancière, 2005) : des savoirs dits logico-formels qui reposent sur une chaîne causale et linéaire des phénomènes, inscrivant donc l'action dans une vision déterministe du devenir. Notre première hypothèse pose l'urbanisme dans une dialectique entre, d'une part, ce projet politique de Modernité par l'auto-fondation c'est-à-dire l'identification et le contrôle des savoirs légitimes pour intervenir sur l'organisation sociale (Foucault, 1994), et, de l'autre, la persistance d'une constellation mythologique de l'urbanisme.

Or, les crises écologiques perturberaient cet équilibre entre Modernité et mythes. Cette deuxième hypothèse porte sur la fragilisation de l'urbanisme par la résurgence de ses impensés et refoulés sous l'effet des crises écologiques. Les crises écologiques dévoileraient des sujets sur lesquels l'urbanisme opère des arbitrages politiques sous-jacents à la production et la mobilisation des pratiques de l'urbanisme, concernant surtout les instruments de l'urbanisme (mythe de Prométhée), les représentations territoriales de l'urbanité (mythe de Babel) et la définition créatrice de la posture d'expert (mythe d'Orphée).

En dévoilant ces sujets politiques, les crises écologiques ouvriraient un espace du possible pour les professionnalités. Notre troisième hypothèse pose la capacité des praticiens à transformer leurs métiers par la diversification et l'hybridation des savoirs embarqués dans leurs métiers. En conviant des savoirs issus de l'engagement, en faisant preuve de réflexivité, en inscrivant leurs pratiques dans un désir de ville, en faisant valoir leurs tâtonnements, etc., les praticiens pourraient façonner une subjectivation des savoirs, c'est-à-dire une construction politisée et située des connaissances par la trajectoire du praticien, le contexte d'emploi (poste, structure...), la situation (territoriale, partenariale, etc.) de professionnalité...

2.2 Méthodologie et corpus

Considérant que l'anthropocène interroge nos représentations de la nature, que le capitalocène suppose une politisation des modèles de développement, ou encore que les récits de l'effondrement offrent d'autres visions de l'avenir, il existe différentes manières d'aborder les enjeux écologiques. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés aux discours portés sur les praticiens sur les crises écologiques et les évolutions (induites, nécessaires, en cours...) de

leurs métiers, avant de renseigner les savoirs mobilisés ou produits par les praticiens pour renouveler leurs métiers.

Nous avons privilégié pour ce faire une démarche compréhensive des discours praticiens, ainsi qu'une analyse des méthodes d'expérimentation choisies et de leurs différents registres de justification (scientifiques, opérationnels, convictionnels...). Ce travail croise des discours aussi bien individuels que collectifs, formalisés dans des écrits que de production progressive lors d'échanges collectifs, institués par le contexte d'énonciation que libérés par des entretiens anonymisés. Nos matériaux de recherche allient plus précisément 22 entretiens semi-directifs auprès de praticiens par la suite impliqués dans 3 groupes de discussion, l'analyse de 7 réunions de préfiguration et de notes liminaires d'une recherche-action associant chercheurs, praticiens et agents de l'Etat, la recension de 26 études expérimentales et la tenue d'un groupe de discussion avec certains de leurs porteurs, 10 entretiens semi-directifs auprès d'étudiants en formation d'urbanisme, et l'analyse des discours des associations « professionnelles » de l'urbanisme depuis les années 2000.

3. Principaux résultats

3.1 Les crises écologiques comme éléments perturbateurs du récit mythologique

Les crises écologiques viennent perturber la constellation mythologique de l'urbanisme, en introduisant des incertitudes de maîtrise environnementale par des savoirs techniques (chapitre 1), en soulignant son ancrage urbain quelle que soit la forme revêtue (de l'arrachement à la protection, en passant par l'exploitation des ressources) (chapitre 2), ou en imposant une co-temporalité de l'urbanisme et de l'habitabilité des territoires (chapitre 3).

Le mythe de Prométhée renvoie à la confiance instrumentale : tout outil urbanistique n'aurait que des effets intentionnels et ceux-ci correspondraient aux objectifs fixés *a priori*. Bref, tout usage d'un outil urbanistique écrirait un récit *a posteriori* de l'action comme a pu le soulever Olivier Soubeyran (2014). Historiquement, l'urbanisme a puisé dans ce mythe pour la planification territoriale, mais aujourd'hui nous le retrouvons surtout dans la multiplication des outils de gestion environnementale : par le zonage (TVB, PNR), la production urbaine (label écoquartier), la réglementation manageriale (PPRI), la prospective territoriale locale (agenda 21 locaux), etc. Si le mythe de Prométhée est surtout connu pour son éloge des techniques comme émancipation des conditions naturelles, soulignons que ce mythe pose les villes comme le seul lieu de réalisation de cette émancipation. Cela nous conduit à questionner le périmètre spatial de cette confiance instrumentale.

Or, à l'ère annoncée de l'urbain généralisé, celui-ci semble s'étendre de manière extensive. Le mythe de Babel explique cette capacité de l'urbanisme à construire une représentation finie et totalisante de l'urbain : une représentation finie car les mutations spatiales vers un urbain généralisé constituerait un mode de développement planétaire ; une représentation totalisante car l'urbain renverrait à un mode de vie. Mais les praticiens rencontrés ne partagent pas cette représentation. Ils observeraient plutôt, de manière intuitive, une diversité des modes de vie traduisant une diversité sociale et territoriale : *« Il y a une pensée dominante que tout se passe en ville et qu'il n'y a rien ailleurs. J'ai l'intuition que les autres territoires sont importants. »* (ingénieur, bureau d'études sur les énergies). Cette diversité serait masquée dans leurs métiers car elle se réaliserait en « marges » de leurs périmètres d'action habituels que seraient les métropoles et les grandes villes, et souffrirait en conséquence d'un « regard biaisé ». Les marges seraient des externalités (spatiales ou thématiques) produites par les politiques métropolitaines. Les praticiens projettent sur ces marges une énergie créatrice en termes de modes d'habiter : ce serait « *un incubateur sociologique* ».

Par cette confiance accordée aux marges, les praticiens se mettent en rupture avec la production experte des savoirs et de l'action publique. L'expert détient normalement des savoirs qui lui assureraient une parole aux vertus performatives. Ces savoirs positionneraient l'expert en dehors de la vie ordinaire, notamment par un régime de temporalité distinct de celui de l'habiter. Le mythe d'Orphée illustre ce statut d'« expert », que les praticiens rejettent de plus en plus. Il s'agit notamment pour eux de freiner leurs sentiments de responsabilité face aux enjeux écologiques, aux remises en cause d'une vision strictement urbanistique de la ville et aux défiances démocratiques.

3.2 Faire (é)preuve de professionnalités : une subjectivation de l'expertise

La deuxième partie est consacrée aux expérimentations qui créent des décalages jusqu'à former, progressivement, une subjectivation de l'expertise. Cette partie rend compte de la diversité des prises pour les professionnalités en termes d'outils, de méthode d'enquête, de thèmes, d'acteurs, de lieux, etc. Nous avons néanmoins soulevé l'existence de trois types de professionnalités qui ne sont ni incompatibles, ni exclusifs.

Tout d'abord, les praticiens opèrent une diversification des connaissances par le croisement des publics et une attention renouvelée aux trajectoires. Les praticiens complexifient également leurs savoirs par un tournant sensible. Cela se traduit par la mobilisation de quatre grandes catégories de méthodes pour recueillir et formaliser spatialement les ressentis sensibles des habitants :

- pour orienter l'action, les praticiens cherchent à produire un discours collectif sur la qualité urbaine, ils amènent pour cela les habitants à associer des types de paysage ou d'ambiance à des ressentis sensibles (ex : focus group, enquête photographique) ;
- pour évaluer l'action, une préférence est accordée à l'expression collective des ressentis dans un espace défini : c'est une approche sensible des usages (ex : micro-géographie) ;
- pour initier des échanges avec les habitants sur leurs perceptions et leurs émotions liées à leurs lieux de vie, les praticiens apprécient les balades urbaines menées par les habitants ou à l'itinéraire improvisé (ex : carnet d'étonnement) ;
- pour la reconstitution des affects qui orientent les modes de vie, les praticiens convoqueront plutôt des méthodes de réminiscence des pratiques (ex : carte mentale).

Les praticiens peuvent aussi construire des connaissances par l'immersion. Cela représente pour eux le franchissement d'un cap car ils s'engagent personnellement dans les savoirs mobilisés. Ces immersions sont réalisées dans les « marges » métropolitaines, ce qui n'est pas étonnant au regard de l'énergie créatrice que les praticiens leur confèrent.

Mais, pour la construction de ces trois types de professionnalités, les praticiens continuent de puiser dans la constellation mythologique de l'urbanisme. Ils font valoir un tiers pour justifier leur prise d'initiative (Orphée), convoquent des chercheurs dont la discipline fait figure d'autorité (Babel), ou puisent dans des outils de distanciation sociale (Prométhée).

3.3 Les fondements modernes de l'urbanisme : sa puissance reproductive

La troisième partie de cette thèse porte sur cette capacité de l'urbanisme à se reproduire par sa constellation mythologique. Elle s'expliquerait par son ancrage dans le projet moderne. En effet, la sélection des savoirs dans les métiers est soumise à des dispositifs qui reproduisent des imaginaires modernes : une certaine recherche académique, l'activité corporatiste et les formations universitaires.

Tout d'abord, relevons que l'urbanisme repose historiquement sur un défaut de positionnement dans ses liens à l'action : s'agit-il de savoirs de, dans, pour, par l'action ? Si l'urbanisme s'est construit historiquement dans une proximité avec la recherche académique, il s'agirait plutôt d'une « *relation opportuniste à la science* » (Claude, 2006, p. 204). Le statut flou de l'urbanisme serait maintenu afin de faire valoir une pluridisciplinarité opérationnelle. C'est le mode d'action (opérationnel et interventionniste) qui définirait finalement les critères de sélection des savoirs composant l'urbanisme ; cela assurerait la « neutralité » d'une recherche sur la ville qui serait mise au service de délibérations démocratiques prises en dehors d'elle, sans pour autant questionner l'ancrage historique du politique dans l'urbain.

Cette proximité scientifique assure à l'urbanisme des avantages concurrentiels dans le cadre d'un marché économique. Les associations dites professionnelles tentent à les naturaliser dans un corporatisme. Il produirait aussi bien un corps professionnel qu'un corps social. En effet, par des dispositifs de labellisation et de certification, des Grands prix et des parcours type, etc., se dessine les contours d'une « bonne pratique » et d'une « bonne posture » d'urbaniste : c'est le corporatisme professionnel. Les conséquences sont une normalisation des pratiques et de la définition de la qualité urbaine. Le vécu urbain est mis en conformité avec les principes urbanistiques, les modes de vie s'homogénéisent à partir de l'urbain : c'est le corporatisme social.

Or, les formations ne semblent pas épargnées par ces enjeux corporatistes : au regard 1/ des politiques européennes de professionnalisation des formations universitaires et la recherche de débouchés dans les maquettes, 2/ la structuration disciplinaire de l'urbanisme avec des enseignants qui sont aussi chercheurs du champ, 3/ l'éclosion des travaux de recherche sur les liens entre formation sur l'urbain et métiers et surtout le positionnement des associations (CNJU, APERAU, OPQU...) pour défendre une formation unique en urbanisme, 4/ au regard de leur rôle d'espace premier de socialisation socio-professionnelle des étudiants. Une analyse des maquettes, des savoirs convoqués et des formats pédagogiques, nous a renseigné sur le rôle des formations dans la diffusion et l'institutionnalisation d'imaginaires professionnels de l'urbanisme moderne. Ces imaginaires renvoient au récit corporatiste de la profession, et aux théories modernes sur la ville. Pourtant, les étudiants intègrent ces formations avec l'ambition d'acquérir les connaissances nécessaires pour se construire un pouvoir d'agir environnemental : « *Initialement, je me suis dit qu'avec une formation d'urbanisme je pourrais participer à mon environnement – car en étant habitant, on peut participer mais différemment...* » (étudiante, 20 ans, Licence 3). Un hiatus se dessine de plus en plus entre, d'une part, les attentes étudiantes en termes de capacité d'agir environnemental pour les formations en urbanisme, de l'autre les savoirs de formation (théoriques, opérationnels...) et les formats pédagogiques (projet urbain, atelier...) qui véhiculent des représentations de la maîtrise environnementale et une idéologie développementaliste.

Conclusion

Cette thèse a permis de montrer que l'évolution des métiers de l'urbain reposerait sur un renouvellement des registres de connaissances initié intentionnellement par les praticiens en réaction aux enjeux écologiques, mais serait freinée par l'ambition moderne de l'urbanisme.

Cette thèse a cherché à renseigner les conditions épistémologiques de politisation des métiers de l'urbain ; nous en avons relevées trois.

Tout d'abord, il s'agirait de reconnaître le geste de positionnement politique des praticiens que constituent les professionnalités (3). Ensuite il semble nécessaire de dévoiler les schèmes mythologiques et leurs dispositifs de reproduction (2). Mais, si les praticiens témoignent d'une volonté de rupture avec la Modernité, cela ne revient-il pas à reproduire un partage

entre les Anciens et les Modernes ? Il y a un effet paradoxal dans l'effort d'arrachement à la Modernité, car il nous replonge dans son ambition d'auto-fondation. Si les crises écologiques sont révélatrices des impensés et refoulés du récit moderne en urbanisme, elles ne peuvent pas à elles seules entériner une prise de position politique des praticiens. Cela requiert un travail préalable (troisième condition 3/) sur les héritages modernes de l'urbanisme et le refoulement du politique qui en découle.

Bibliographie

- Bensoussan M. et Barbier R., 2013, « Le métier de chef de projet comme activité prudentielle », *Travail et Emploi*, vol. 134, pp. 41-58. <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2013-2-page-41.htm>.
- Blanc M., 2010, « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres », *Espaces et sociétés*, n° 142, pp. 131 - 150. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-2-page-131.htm>
- Champy F. et Israël L., 2009, « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 3, pp. 7 - 19. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-1-page-7.htm>
- Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^{ème} siècle*, Marseille, Editions Parenthèses, Collection Eupalinos, 253 p.
- Drouet M., 2009, « Compte - rendu. Florent Champy, *La sociologie des professions* », revue *Lectures*. <https://journals.openedition.org/lectures/852>
- Durand G., 1996, *Introduction à la mythodologie*, Editions Albin Michel, Collection La pensée et le sacré, 243 p.
- Foucault M., 1994, « Commentaire d'E. Kant. Réponse à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? », *Dits et écrits*, vol. 4, Paris, Gallimard, pp. 681- 690.
- Jeannot G., 2007, « À quoi ne se réfèrent pas les référentiels métier des agents de développement local ? », *Formation emploi*, n° 100, pp. 121 - 135. <https://journals.openedition.org/formationemploi/1288>
- Lévy L., 2013, *L'improvisation en aménagement du territoire : d'une réalité augmentée aux fondements d'une discipline pour l'action ? Enquête sur un projet interdépartemental (le pôle Orly)*, Thèse de doctorat en géographie, urbanisme et aménagement, Université de Grenoble, Soutenue publiquement le 05 juin 2014, 570 p.
- Matthey L., 2015, « Malaise dans la profession. Les urbanistes suisses face aux transformations de leur métier », *Métropolitiques*. <https://www.metropolitiques.eu/Malaise-dans-la-profession.html>
- Rancière J., 2005, *La haine de la démocratie*, Paris, Editions La Fabrique, 108 p.
- Schön D., 1994 (traduction, 1983), *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Editions Logiques, 418 p.
- Soubeyran O., 2014, *Pensée aménagiste et improvisation. L'improvisation en jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*, Paris, Editions des archives contemporaines, 264 p.